
L'ACTION MUNICIPALE Réorganisation du marché P. 14 | LE POINT AGGLO
A Cup of Blues P. 17 | POURQUOI utiliser le Handi-Pass ? P. 23

CHOLET *mag*

DOSSIER P. 8

*Ribou'cle,
le tour du lac*

N° 335

FÉVRIER 2020

MAGAZINE MUNICIPAL
D'INFORMATION DE
LA VILLE DE CHOLET
CHOLET.FR    

CHOLET 
l'entrepreneante

En équipe

Dans le cadre des actions de coopération décentralisée menées avec la commune d'Araya au Liban, la Ville souhaite apporter un appui financier et logistique au projet d'équipement de la salle multi-activités de la commune : revêtement de sol, sièges, signalétique et éclairage du terrain de sport. Objectifs : permettre aux jeunes du village de pouvoir pratiquer des activités sportives dans de bonnes conditions. Montant de l'aide votée : 12 000 €.



Chiffres parkings



La fréquentation des parkings du centre-ville, Arcades Rougé, Travot et Mondement a augmenté en 2019 :

Arcades Rougé : + 5,8 %

Travot : + 3,6 %

Mondement : + 10 %

Une hausse particulièrement marquée sur les deux derniers trimestres. Sans doute un effet des aménagements de la place Travot liés au programme Action Cœur de Ville. Les transats, parasols et plantes vertes seront réinstallés mi-mars pour la saison estivale.

« Nous allons essayer d'apporter un peu de verdure sur la place du 8-Mai. Toutefois, nous devons tenir compte d'une double limite : l'organisation du marché hebdomadaire et la tenue d'événements d'envergure comme le Carnaval ou le Tour de France. La réflexion avance : on n'est pas en retard sur ce sujet. »

Gilles Bourdouleix
Maire de Cholet
Conseil municipal du 13 janvier

Le chiffre 53 917

C'est le nombre d'habitants recensés à Cholet au 1^{er} janvier 2020, selon l'INSEE.



« Soit 200 habitants de plus que les chiffres qu'on nous annonçait en 2019. Ce qui n'est pas négligeable. Et je suis prêt à parier que l'on continuera à avoir cette inflexion positive. »

Gilles Bourdouleix
Maire de Cholet
Conseil municipal du 13 janvier

Rendez-vous

Pour aller plus loin dans l'information, Cholet mag s'associe à la Télévision Locale du Choletais dans le cadre de l'émission **Le Mag**, diffusée par la chaîne locale. Chaque mois, un plateau d'une douzaine de minutes offre un autre angle à deux des sujets développés par votre mensuel municipal d'information.

En février : "Territoire d'industrie" et "Le Handi-pass"



TÉLÉVISION LOCALE
DU CHOLETAIS
CANAL 33 TNT

BOX ORANGE CANAL 378
tlc-cholet.com



NATURE ET URBANITÉ UN ÉQUILIBRE À PRÉSERVER

Avec ses grands parcs, ses squares et jardins et ses jardins familiaux, Cholet respire !

La ville offre un cadre de vie rare et précieux, parfois méconnu, entre ville et campagne, auquel nous sommes tous très attachés. Une de ses priorités est de conserver la nature tout en l'intégrant dans ses projets d'aménagements.

La richesse de notre cadre de vie naturel repose sur un équilibre entre espaces naturels et urbanité qui doit être préservé car il participe à l'image de la ville, à son attractivité et à la qualité de vie du territoire.

Le développement économique et social d'une ville ne peut se concevoir aujourd'hui sans approche environnementale. Il est donc de la responsabilité de tous de préserver au mieux notre cadre de vie mais aussi de veiller à cohabiter de manière harmonieuse avec notre environnement.

L'identité choletaise repose sur une qualité de l'espace public dans lequel le vocabulaire paysager se décline suivant l'échelle, les ambiances du quartier et l'avis des Choletais pour qui les jardins occupent une place centrale.

La cité est ainsi propice aux échappées vertes. Chacune et chacun peut y trouver une raison pour s'y évader : lieux de promenade, d'escapade, de détente, de flânerie, de recherche de tranquillité, seul, en famille ou entre amis.

C'est ainsi que le lac de Ribou, le Parc de Moine, le Jardin du Mail, le Parc du Menhir constituent le poumon vert de la ville et permettent aux familles, joggeurs, cyclistes ou aux joueurs de pétanque de nombreuses possibilités d'activités et de sortie.

Notre ville a la chance d'être située dans un environnement privilégié mais cela ne suffit pas. C'est à nous de protéger et de développer toujours plus la biodiversité intramuros et de rétablir cette harmonie précieuse entre l'homme, la faune et la flore.

Conserver la nature tout en l'intégrant dans les projets d'aménagements.

La Ville mène une politique transversale volontariste et innovante : création de jardins publics et patrimoine arboré, gestion de l'eau, règles d'urbanisme, sensibilisation du jeune public au respect de l'environnement, alternatives aux pesticides, circulations douces, préservation de la ressource en eau, développement des pistes cyclables...

L'objectif de la Ville de Cholet est non seulement de respecter les aspirations des Choletais mais aussi de respecter l'identité paysagère locale.

Le mariage mélodieux entre la ville et la nature et la préservation de la biodiversité constituent les enjeux de la ville de demain.

Il est donc impératif de s'interroger sur l'impact environnemental, sur la nature de chaque chantier, en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

L'équilibre, tel est le mot d'ordre de chacun des projets que la Ville conçoit. Notre volonté étant de ne négliger aucune dimension contribuant au bien-être des Choletais.

La place que la cité a choisie de réserver à la nature depuis de nombreuses années répond à cette exigence.

Cette orientation forte est récompensée régulièrement depuis 17 ans par l'obtention et le renouvellement du label 4 fleurs décerné par l'Association des Villes et Villages Fleuris.

Et en 2020, nous pouvons saluer la Fleur d'Or remise exceptionnellement pour marquer la qualité du cadre de vie à Cholet.

La Ville de Cholet a à cœur d'insuffler au quotidien, pour l'ensemble de ses habitants une dynamique favorable à une belle qualité de vie.


Gilles BOURDOULEIX

Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais
Député honoraire

Résidence autonomie
La Girardière



LE MOIS DES VŒUX

En ce début d'année 2020, Gilles Bourdouleix et les élus de la Majorité ont présenté leurs vœux à la population choletaise. Seniors, associations, nouveaux arrivants, commerçants et chefs d'entreprises, fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, le mois de janvier offre une occasion supplémentaire d'entretenir le lien fort qui existe depuis plus de 20 ans avec tous les Choletais.

CONVENTION

L'Agglomération du Choletais et la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire ont signé lundi 20 janvier la Convention territoriale globale. Un engagement de 4 ans pour construire ensemble des réponses adaptées aux besoins des familles du territoire, notamment en termes de soutien à la parentalité, d'animation de la vie sociale, de mobilité et d'accès aux droits.



Vœux des boulangers



Foyer de la Longue Chauvière



ESCAPADE

La Ville de Cholet, via son groupe de travail pour la promotion de la personne handicapée, organisait samedi 18 janvier la 9^{ème} édition du forum en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les activités de loisirs. Une trentaine d'exposants étaient réunis pour partager un moment de rencontres et d'échanges : organismes de vacances et de loisirs, associations sportives et culturelles, établissements spécialisés. Des animations étaient programmées à l'image du parcours de sensibilisation réalisé par les équipes techniques du Centre Technique Municipal.

BEETHOVEN

L'édition 2020 de la Folle Journée de Nantes en Région, dédiée cette année au compositeur Ludwig van Beethoven, aura été un succès !

Avec 9 452 entrées, les 18 concerts programmés à Cholet enregistrent une nouvelle fois leur meilleure affluence depuis la création du festival en 2003.



VIVE LE ROI

Yves Grolleau, membre de l'équipe des Bricolo Dingo depuis 48 ans est le nouveau roi carnaval. Il a été désigné par son prédécesseur Julien Thomas lors de la traditionnelle galette des rois des carnavaliers, samedi 18 janvier. L'Amicale des Carnavaliers en a profité pour élire son nouveau président : François Debreuil, par ailleurs Conseiller municipal.



Avec la
LUDOTHEQUE

Mettez des
YOUPI!
et des
CLAP CLAP!
dans votre vie



**7 000 jeux
pour tous !**

Nouvelle adresse
Les Arcades Roug 
culture.cholet.fr



ARR T SUR IMAGES



F TE DES SENIORS

Pr s de 2 000 seniors ont r pondu pr sents dimanche 19 janvier   l'invitation de la Ville de Cholet au g ter-spectacle qu'elle offre aux retrait s et pr -retrait s de Cholet,   l'occasion de la F te des Seniors. Un apr s-midi rythm  cette ann e par l'orchestre Tacinelli sur le th me "Made in France".



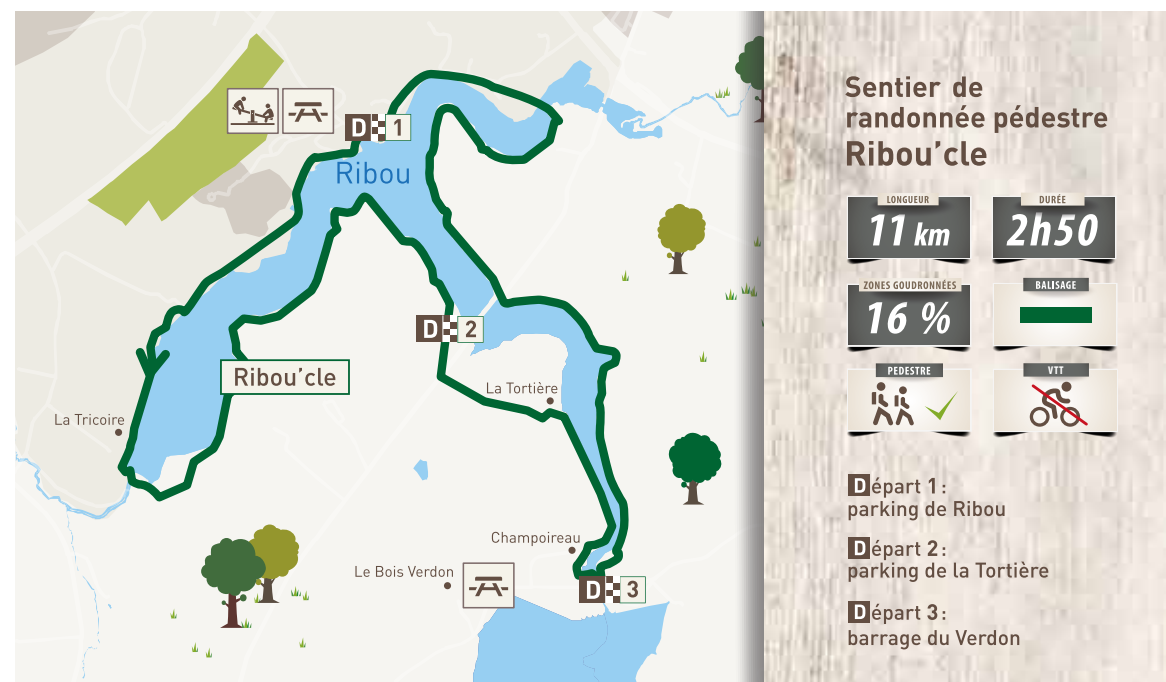
RIBOU'CLE LE TOUR DU LAC

Un nouveau sentier de randonnée permet de faire le tour du lac de Ribou. Un aménagement qui permet non seulement aux sportifs de découvrir un très beau site naturel mais surtout une ressource en eau à protéger.

La qualité de vie à Cholet est une évidence. Ribou est une de ces pépites qui font la richesse de notre territoire. Choletais d'un jour ou Choletais de toujours, on s'y retrouve facilement pour marcher en famille, pour un pique-nique, prendre un verre, pêcher ou faire de la voile... Car en plus de ses atouts naturels, le site impressionne par la diversité de son offre de loisirs. C'est d'ailleurs grâce à l'implication de toutes les associations et au dynamisme des partenaires privés que l'on peut aujourd'hui parler de véritable base de loisirs. C'est aussi grâce au travail mené conjointement par la Ville et l'Agglomération que ces activités peuvent se développer tout en préservant les ressources du site.

élaboré avec le souci de respecter la fragilité du site, tout en mettant en valeur les milieux naturels. C'est pourquoi le tracé ne suit pas constamment la bordure du lac.

Située au carrefour de plusieurs sites naturels, la Ribou'cle a une position stratégique pour des départs de randonnée à partir de chemins pédestres existants, vers le massif forestier, le lac du Verdon et le long de la Moine, afin d'accéder au centre-ville de Cholet.



LES RANDOS DANS L'AGGLO

Le territoire de l'Agglomération du Choletais est majoritairement couvert par des espaces naturels et agricoles très divers : lacs, étangs, rivières, massifs forestiers, landes, bocage. Ce patrimoine naturel compte une importante biodiversité : différentes espèces d'oiseaux migrateurs sur le site du lac du Verdon, un massif forestier de 2 500 ha avec la présence d'orchidées, de passereaux, de rapaces. À destination des randonneurs avertis, 78 circuits, de 6 à 20 km, permettent notamment de découvrir les paysages de bocage, les forêts et lacs du Choletais.

La Ribou'cle, nouveau sentier de randonnée

Depuis le début du mois de février, il est possible de faire le tour du lac de Ribou à pied. 11 km de sentier pédagogique balisé **ouvert uniquement aux randonneurs pédestres pour faire découvrir les spécificités du lac, ses richesses et les actions nécessaires à la protection de la qualité de l'eau**. Accessible uniquement aux marcheurs et adeptes du trail, il permet de parcourir la boucle en 2h50. Très nature, traversant des zones humides, le sentier est jalonné de panneaux d'information sur les milieux naturels et le cycle de l'eau. L'itinéraire du sentier a été

AGIR ENSEMBLE POUR LA QUALITÉ DE L'EAU



Que ce soit pour une promenade en famille, une partie de pêche, de la voile, de l'aviron, une randonnée, lorsque vous entrez sur le site de Ribou, vous êtes dans une zone protégée : la zone des périmètres de protection du captage d'eau de Ribou, qui alimente Cholet en eau potable et d'autres communes périphériques. L'Agglomération du Choletais (AdC) protège la ressource en eau pour les générations actuelles et futures. Sur le bassin versant de Ribou (13 700 hectares), quatre zones de protection ont été créées par arrêté interpréfectoral du 6 août 2006. **Des contraintes fortes sont instaurées pour réduire les pollutions accidentelles ou intentionnelles, liées aux activités humaines quotidiennes** (assainissement, élevage, industries, jardinage, traitements phytosanitaires...), afin de pouvoir continuer à produire de l'eau potable. **Tous les acteurs sont concernés : les riverains, les promeneurs, les pêcheurs, les agriculteurs, les entreprises et les communes.**

Des activités réglementées

Ainsi, certaines activités sont interdites pour préserver la ressource en eau : accès des véhicules motorisés en berge, abreuvement du bétail dans l'eau, emploi de produits phytosanitaires, transports de produits

dangereux, drainage, abandon de déchets... Les moteurs thermiques sont strictement interdits sur le lac, sauf pour la sécurité et le service. La mise à l'eau et le stationnement des barques et des bateaux sont interdits en dehors des emplacements réservés.



Rappel : ces infractions sont passibles de sanctions pénales.

De la source au robinet

En parcourant le sentier du lac de Ribou, vous découvrez non seulement un très beau site naturel, mais aussi une ressource en eau à protéger. Pour éviter que des polluants ne se retrouvent dans votre verre d'eau, l'Agglomération du Choletais est engagée depuis 1999 dans la protection du captage de Ribou qui sert à l'alimentation en eau potable des habitants. Elle a ainsi mis en œuvre sur l'ensemble du bassin versant de Ribou de nombreuses actions pour réduire les pollutions. Cette démarche est basée sur un **travail de concertation, mené en partenariat avec les acteurs économiques, les habitants, les organismes publics et les communes du territoire.** L'AdC consacre d'importants moyens à ces programmes. Les actions visent à améliorer la qualité des eaux, en réduisant la quantité de matières organiques, de phosphore et de pesticides. Elles s'adressent à tous les acteurs du territoire :

- **agriculteurs** : accompagnement vers des pratiques respectueuses de l'environnement et soutien au développement de l'agriculture biologique ;
- **entreprises artisanales et industrielles** : réduction de leurs rejets, mise en place d'une charte zéro pesticide pour les paysagistes ;
- **communes** : gestion environnementale des espaces verts, amélioration ou reconstruction des stations d'épuration ;
- **habitants** : sensibilisation aux techniques alternatives pour l'entretien de leurs jardins.



Des aménagements sont aussi réalisés pour contribuer à la reconquête de la qualité de l'eau : plantation de haies bocagères, restauration des cours d'eau et de zones humides... **Nous sommes donc tous à la fois responsables de la qualité de l'eau et acteurs pour l'améliorer.**

Vidéo "Protection des captages Ribou/Verdon" sur la chaîne Youtube Cholet, Ville et Agglomération

LES PRODUCTEURS BIO ENGAGÉS POUR LA QUALITÉ DE L'EAU

De la protection des eaux autour du bassin versant Ribou Verdon est née l'association Bio Ribou Verdon et, avec elle, une marque locale du même nom, utilisée dans certaines cantines, boulangeries ou commerces de proximité. Viande, lait, volaille, fromage de chèvre, huile de colza, lentilles, farines de blé, de seigle, d'épeautre... une vingtaine de producteurs sont associés dans cette démarche. Objectif : produire localement, transformer localement et consommer localement des produits issus du bassin versant Ribou Verdon, zone protectrice de la qualité de l'eau.



Les Rendez-vous Des Parents

CAFÉS-DÉBATS
SOIRÉES D'ÉCHANGES

Point Info Famille

Programme février à juin 2020
À 20h, au Point Info Famille

- Mardi 4 février 2020**
Le sommeil de notre enfant : quelle(s) galère(s) ! ?
- Mardi 24 mars 2020**
Les Années Lycée.
- Mardi 7 avril 2020**
Petit Être, grandes émotions. Il est petit mais ses émotions sont déjà grandes.
- Mardi 26 mai 2020**
Qui sont les grands-parents d'aujourd'hui ?
- Mardi 16 juin 2020**
Mon enfant présente des troubles du spectre autistique, quelles orientations possibles ?

GRATUIT
inscription OBLIGATOIRE
PLACES LIMITÉES

Informations et inscriptions
Point Info Famille
24 av. Maudet - 49300 Cholet
02 72 77 22 10

le Relais Assistants Maternels | Fam' | unicef | Ville amie des enfants | CHOlet l'entrepreneuse

Direction de la Communication - Ville de Cholet/AdC - janvier 2020 - visuels shutterstock

L'ACTION MUNICIPALE

FORUM DES ASSOCIATIONS FAITES-VOUS CONNAÎTRE

Toute l'année, elles animent la vie de la commune. Les 13 et 14 juin, les associations choletaises vous donnent rendez-vous au Parc des Expositions de la Meilleraie, à l'occasion du 2^{ème} Forum des Associations, organisé par la Ville de Cholet. Le tissu associatif choletais est connu pour sa richesse : toutes les associations culturelles, sportives et sociales sont attendues à ce temps fort. Elles sauront répondre aux attentes et besoins de chacun, à travers des diffusions de documents, présentations d'activités. Ce moment de rencontres et de partage est également l'occasion de valoriser le dévouement des bénévoles nombreux à s'investir dans l'animation de la vie locale. **Que l'on soit à la recherche d'une activité ou que l'on ait envie de faire du bénévolat, le Forum des Associations permet de rencontrer les équipes, de communiquer et de s'informer.**

Dirigeant associatif, vous souhaitez être présent sur le forum ? N'hésitez pas à contacter le service Jeunesse Citoyenneté Vie associative pour obtenir tous les renseignements nécessaires.

INFOS

Service Jeunesse Citoyenneté Vie associative Intégration et Événementiel
02 72 77 23 65

JOURNÉE DES CITOYENS FAITES PART DE VOS IDÉES

À l'initiative de la Ville, les habitants sont invités à participer à la Journée des Citoyens. À Cholet, la 4^{ème} édition a lieu samedi 16 mai. Le concept ? Se mobiliser pour améliorer le cadre de vie. Nettoyage des trottoirs, des places, des parcs et jardins, désherbage... chaque habitant, jeune et moins jeune, seul ou en famille, entre amis et voisins, peut apporter sa contribution. L'occasion pour chacune et chacun de devenir acteur pour le bien commun, accompagné des élus.

Appel à idées

"Nous invitons tous les Choletais à se mobiliser sur ce projet d'amélioration de leur cadre de vie. Chacun est invité à faire part de ses remarques et suggestions, à partager ses idées d'actions ou de petits travaux : toutes les pistes seront étudiées par les services techniques", indique **Natacha Poupet-Bourdouleix**, Adjoint au Maire délégué à la Citoyenneté.

INFOS

Service Jeunesse Citoyenneté Vie associative Intégration et Événementiel
02 72 77 23 65



COMPTE PERSONNEL

À noter, pas de changement pour les démarches que vous entreprenez dans les écoles, les crèches et les halte-garderies gérées par la Ville de Cholet. Elles se font à partir d'un compte personnel, que vous créez directement sur Mon espace citoyen. Les inscriptions et réservations pour les accueils de loisirs organisés le mercredi par **Cholet Animation Enfance**, ainsi que pour **Ani'M Sports** se font également depuis votre compte personnel.

MON ESPACE CITOYEN SE DÉPLOIE

Votre portail de services en ligne, Mon espace citoyen s'étouffe. De nouvelles démarches y sont proposées, toujours pour faciliter le quotidien des Choletais.

Pour vos enfants dans les écoles et crèches gérées par la Ville de Cholet ; pour vos rendez-vous avec le service État civil ; ou encore pour acheter en ligne vos places pour le Théâtre Saint-Louis... Mon espace citoyen vous simplifie la vie en vous permettant de réaliser de nombreuses démarches administratives pour vous et votre famille, depuis votre domicile le soir après votre journée de travail, avec votre smartphone lors de votre pause du midi.

Nouveautés

De nouveaux bouquets de démarches et de fiches informatives complètent aujourd'hui l'offre proposée sur le portail :

- Aides sociales ;
- Services en faveur des aînés ;
- Occupation de la voirie ;
- Infos du Conservatoire ou de l'École d'Arts du Choletais...

Le portail profite également de cette transition pour afficher un nouveau look.

Raccourcis

Si Mon espace citoyen est immédiatement accessible sur monespacecitoyen.cholet.fr, il est également disponible depuis le site internet de la Collectivité **cholet.fr**, qui tire parti de cette évolution pour offrir des raccourcis aux Choletais depuis sa page d'accueil, afin d'accéder directement aux téléservices les plus utilisés par les usagers.

INFOS

Accueil-Mon espace famille
Rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville
monespacefamille@choletagglomeration.fr
02 72 77 24 26 (choix 1)
monespacecitoyen.cholet.fr



Élus, services de la Ville et commerçants ont travaillé à la réorganisation du marché de plein air.

LE MARCHÉ SE RÉINVENTE

Après la construction des nouvelles Halles et la démolition de l'ancien bâtiment, la Ville a travaillé sur la réorganisation du marché du samedi : le fruit d'une large concertation.

Avec l'ouverture des Halles le 10 septembre dernier, la mise en cohérence entre ce lieu de commerce et le marché hebdomadaire, tous deux particulièrement fréquentés le samedi matin, s'est avérée nécessaire pour entretenir la dynamique engagée.

Le travail réalisé par la société CERCIA pour l'installation des étals et la circulation des consommateurs à l'intérieur des nouvelles Halles a conduit la Ville de Cholet à lui confier la configuration du marché de plein air sur la place du 8-Mai-1945.

Une offre plus visible

Une enquête a été menée auprès des 70 commerçants "abonnés" au marché du samedi. Dans ses grandes lignes, le principe est de prendre en compte l'occupation de l'espace, l'agencement des 800 mètres linéaires d'étals, la constitution des îlots et

la circulation des citoyens qui se déplacent dans des allées de 3,50 m de large.

L'idée générale est de rassembler les commerçants par corps de métier autour d'un pôle central dédié à la personne (vêtements, accessoires...) et à la maison (ustensiles de cuisine, linge de maison...).

Aménagement paysager

Une réflexion va être engagée sur l'aménagement paysager du parking situé à l'emplacement des anciennes halles. L'objectif est de conserver une ambiance agréable pour les usagers. L'étude sera menée par les services de la Ville : le Centre Technique Municipal et la direction des Parcs, Jardins et du Paysage.

STATIONNEMENT : GRATUITÉ LE SAMEDI MATIN

Depuis le 20 janvier, le stationnement payant s'applique à nouveau sur la place du 8-Mai-1945.

Les 3 horodateurs déposés pour les besoins du chantier ont été remis en service.

Ainsi, et comme auparavant, le stationnement redevient payant dans les conditions suivantes :

- de 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au vendredi pour tous les utilisateurs, avec la première heure gratuite ;
- gratuité le samedi matin sur la partie stationnement située entre l'avenue Delhumeau-Plessis et l'avenue Maudet ;
- gratuité sur l'ensemble de la place le dimanche et les jours fériés.

SCOT : AVIS FAVORABLE



C'EST QUOI UN SCOT ?

Feuille de route de l'aménagement du territoire, le SCOT est à la fois un document qui planifie le développement pour l'avenir et qui fixe les règles pour y parvenir. Il traduit les choix d'aménagements durables et permet d'imaginer et de préparer le territoire à l'horizon 2035.

- Combien y aura-t-il d'habitants sur le territoire ?
- Comment répondre aux besoins et attentes des populations et des entreprises ?
- Quels logements, commerces, services, équipements et infrastructures faudra-t-il et où ?
- Quel avenir pour l'agriculture ?
- Quels espaces agricoles, forestiers, naturels et paysagers faudra-t-il préserver voire restaurer ?
- Quelle place pour les énergies renouvelables ?

INFOS

Direction de l'Aménagement
02 72 77 20 80
amenagement-adc@choletagglomeration.fr

Le nouveau projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), qui organise le développement de l'Agglomération du Choletais (AdC) pour les 15 prochaines années, est soumis à l'approbation définitive du Conseil de Communauté du 17 février prochain. Après la phase de diagnostic, le projet politique, les orientations concrètes et l'enquête publique, c'est la dernière étape. En février 2019, après 4 ans de travail, les élus, accompagnés par des bureaux d'études spécialisés, avaient arrêté à l'unanimité des 26 communes de l'AdC un projet de SCoT. Ce projet, qui traduit un développement cohérent et harmonieux à l'échelle de

l'Intercommunalité, a reçu en novembre 2019 un avis favorable et sans réserve de la Commission d'enquête publique. Le projet de SCoT vise à accompagner et faciliter le développement économique du Choletais. Il souhaite également permettre aux actifs et futurs actifs de résider sur le territoire et de répondre à leurs attentes en matière de logement, tout en leur assurant un cadre de vie agréable.

Enfin le projet de SCoT est respectueux de l'environnement, soucieux d'une moindre consommation d'espaces pour préserver la grande dynamique agricole et viticole, force du Choletais.

DOCUMENTS D'URBANISME EN LIGNE

Désormais les documents d'urbanisme sont mis en ligne sur une plateforme nationale de diffusion et de consultation : le Géoportail de l'urbanisme (GPU). Il permet de rendre les règles d'urbanisme propres à chaque parcelle accessibles à tous.

Quels documents sont concernés ?

Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), les cartes communales, les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) sont concernés par la publication sur le Géoportail de l'urbanisme.

Le PLU de Cholet vient d'être publié sur le GPU. La Ville facilite ainsi l'accès du public aux informations d'urbanisme.

INFOS

geoportail-urbanisme.gouv.fr

FAVREAU POURQUOI ABATTRE DES ARBRES ?



Le quartier Favreau-Les Mauges est engagé dans un programme de rénovation urbaine. Celui-ci comporte plusieurs opérations visant à améliorer le cadre de vie et la qualité des logements. En février, le quartier entre dans une phase de travaux importants : un projet de requalification urbaine qui vise à adapter les espaces publics aux enjeux et usages actuels.

Abattre un peu pour replanter plus

Après un diagnostic de l'ensemble du patrimoine arboré du quartier Favreau,

la Direction des Parcs, Jardins et du Paysage de la Ville de Cholet va engager ses travaux par la suppression de :

- 39 arbres lors de la phase 1 ;
- 11 arbres lors de la phase 2 ;
- 43 arbres lors de la phase 3.

Pour 70% de ces arbres, l'abattage est lié à la sécurité : arbres en mauvais état sanitaire, vieillissants, sujets aux maladies et aux blessures...

Dans 30% des cas, l'abattage est lié à des questions de conception, d'esthétisme et à l'aménagement des réseaux souterrains. Les bois d'abattage seront réutilisés en paillage pour les massifs d'arbustes du quartier.

L'abattage de ces 93 arbres sera largement compensé par la plantation de 117 nouveaux arbres soit 24 de plus qu'à l'origine :

- 45 arbres lors de la phase 1 ;
- 47 arbres lors de la phase 2 ;
- 25 arbres lors de la phase 3.

L'objectif de ces plantations est d'enrichir et de diversifier le patrimoine arboré existant, en proposant des essences présentant davantage d'attraits faunistique, floristique et paysager.

INFOS

Service Développement social - 02 44 09 26 50

UNE PLATEFORME SOLAIRE POUR TOUS



L'Agglomération du Choletais (AdC) a signé la convention de partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire (Siéml) pour la mise en place d'un cadastre solaire.

L'objectif de la Loi sur la transition énergétique est de réduire la consommation d'énergies fossiles et de développer les énergies renouvelables. Pour en favoriser le développement et inciter au recours à l'énergie solaire photovoltaïque et thermique, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du département, en partenariat avec le Siéml, ont mis en place un outil simple, fiable et gratuit pour répondre à tous ceux qui s'interrogent sur l'opportunité d'installer des panneaux solaires sur leur toiture.

Outil simple

Dès le mois de mars prochain, la plateforme mise en œuvre pour l'ensemble du territoire de l'AdC permettra aux particuliers, aux entreprises et à tous les organismes publics et privés qui le souhaitent, d'obtenir gratuitement les informations techniques et économiques sur leur projet. Chacun pourra alors apprécier l'opportunité d'installer des panneaux solaires :

- **thermiques** (capter la chaleur du soleil pour produire de l'eau chaude sanitaire ou pour le chauffage) ;
- **photovoltaïques** (capter la lumière solaire pour produire de l'électricité).

Après avoir saisi son adresse, le simulateur dont le lien sera mis en ligne courant mars sur cholet.fr estime le potentiel d'énergie solaire de la toiture selon plusieurs critères, tels que l'orientation, l'inclinaison, l'ensoleillement, des facteurs d'ombre possibles (arbres, bâtiments voisins) et des températures moyennes relevées sur le site.

L'outil indique également le nombre optimal de panneaux à prévoir, le gain apporté par l'installation et l'économie réalisée. Il met le consommateur en lien avec des experts (avant et jusqu'à 2 ans après l'installation) et recense des artisans locaux qualifiés, qui ont signé une charte d'engagement et de qualité pour poser des panneaux.

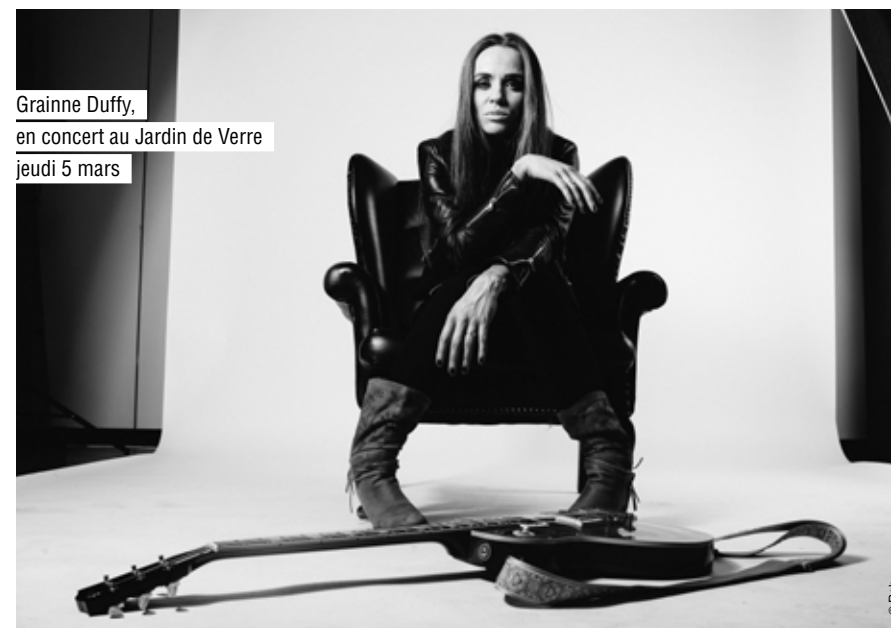
L'utilisateur dispose d'une information claire et objective pour réfléchir à son projet photovoltaïque.

INFOS

insunwetrust.solar

A CUP OF BLUES

C'est parce que cette musique parle à chacun que A Cup of Blues est devenu l'affaire de tous.



Grainne Duffy,
en concert au Jardin de Verre
jeudi 5 mars

Du jeudi 5 au dimanche 8 mars, la 7^{ème} édition de ce temps fort musical offre une programmation plus hétéroclite que jamais. Et comme l'an passé Scènes de Pays (Salle polyvalente - Saint-Germain-sur-Moine) s'associe au Théâtre Saint-Louis et au Jardin de Verre pour compléter une programmation osée dans la diversité et toujours aussi riche.

De la découverte donc en 2020 avec un programme qui visite différents courants, du blues traditionnel, épuré, aux formations plus importantes et aux tonalités plus modernes. La volonté affichée se tourne résolument vers l'absence de barrières esthétiques pour proposer au public qui ne cesse de venir plus nombreux chaque année, un tour d'horizon de ce qui se fait de mieux.

Artistes locaux, musiciens en devenir ou confirmés, reconnus à l'international, les artistes invités viennent offrir aux Choletais, aux habitants de l'Agglomération et des territoires alentours, une aubaine musicale, une promesse de moments inoubliables.

Jeudi 5 mars – 20h
Jardin de Verre

Mister Mat (en première partie), charismatique avec sa guitare et sa voix pour seules complices, nous entraîne dans son univers envoûtant où coulent en harmonie, la simplicité, la puissance, le subtil et le délicat.

Grainne Duffy (tête d'affiche), fidèle aux origines du blues, nous livre par son originalité, ses compositions et son timbre unique, un blues qui se distingue par son style particulier, à part.

Vendredi 6 mars – 18h30
Auditorium Jean-Sébastien Bach

Kaz Hawkins en duo acoustique avec le pianiste Sam York. La chanteuse irlandaise raconte son histoire tristement véridique et terriblement poignante. De sa voix étonnante, venue des abysses de la sensibilité, s'imprégnant de l'essence du blues, Kaz Hawkins ne laisse pas le choix : impossible de trouver plus authentique en matière de (re)naissance, d'émotion. Le public est heureux autant que chamboulé.

Vendredi 6 mars – 20h30
Salle polyvalente
Saint-Germain-sur-Moine

Gunwood / Traveling Soul. Véritable carnet de voyage sur les routes du blues, du folk et de la country sans oublier l'empreinte du rock, le trio a le talent de faire groover la musique. Loin des tonalités nostalgiques, les 3 musiciens bousculent les codes, offrant à leur musique un savoureux mélange de country et de modernité.

Samedi 7 mars – 20h30
Théâtre Saint-Louis

Kaz Hawkins "Memories of Etta James". Entourée de 8 musiciens (cuivres, percussions, claviers), Kaz Hawkins rend un vibrant hommage à son idole dont l'influence a changé sa vie et sa carrière. Elle a même officiellement changé son nom de famille à l'état civil pour prendre celui de Jamesetta Hawkins, alias Etta James.

Dimanche 8 mars – 18h
Jardin de Verre

Mojo Groove est un trio qui nous embarque en live dans un mélange explosif de soul et de funk aux accents New Orleans et à l'énergie totalement contagieuse. Ce groupe français poursuit sa route en se faisant un nom à l'aura toujours plus large.

INFOS

Chaque structure, en fonction des abonnements, pass, cartes Cézame et réservations familiales, propose un tarif variable. Les spectateurs ayant acheté des places dans une des salles partenaires et sur présentation du billet acheté, bénéficie d'un tarif réduit dans les autres salles.

Tarifs et billetterie

- Théâtre Saint-Louis
02 72 77 24 24 - billetterie.cholet.fr
- Jardin de Verre
02 41 65 13 58 - jardindeverre.fr
- Scènes de Pays
02 41 71 77 10 - scenes.paysdesmauges.fr

CHOLETAIS-MAUGES, TERRITOIRES D'INDUSTRIE

L'Agglomération du Choletais signera prochainement, avec Mauges Communauté, la Région des Pays de la Loire, l'État, la Banque des Territoires et les représentants d'entreprises locales, le protocole d'accord "Territoires d'industrie". De quoi s'agit-il ? Éléments de réponse.



Lancé fin 2018, le programme "Territoires d'industrie" vise à redynamiser l'industrie française. Cette initiative de reconquête industrielle a pour objectif

d'améliorer l'image et l'attractivité des territoires industriels pour y attirer les talents. Plus d'1,3 milliard d'euros de financements sont orientés vers ces territoires.

Qu'est-ce qu'un "Territoire d'industrie" ?

Ce sont des zones présentant une forte identité et un savoir-faire industriel. L'ensemble des acteurs, notamment les entreprises et les collectivités locales, sont mobilisés pour le développement de l'industrie. Aujourd'hui, il existe 146 "Territoires d'industrie", dont le territoire "Choletais-Mauges".

Quels sont les défis à relever ?

Semi-rural, le territoire "Choletais-Mauges" rassemble fleurons industriels, PME, jeunes pousses et coopératives. Il est en émulation permanente, générant sans cesse de nouveaux besoins et de nouvelles idées. Avec un taux de chômage parmi les plus bas de France (5,4 % pour le Choletais et 4,7 % pour les Mauges), les entreprises du territoire connaissent paradoxalement des problématiques d'emploi, freinant parfois leur développement.

On identifie donc **4 enjeux majeurs** :

1. Renforcer l'attractivité du territoire
2. Favoriser les recrutements à travers la formation et l'adaptation des compétences
3. Encourager l'innovation dans les PME industrielles
4. Accélérer la simplification des démarches administratives

LES PROJETS INSCRITS AU PROGRAMME "TERRITOIRES D'INDUSTRIE", POUR LE CHOLETAIS :

- création d'une nouvelle usine pour L'Abeille ;
- création d'un Pôle numérique ;
- création d'une école de chaudronnerie industrielle ;
- création d'une Maison de l'Orientation.

LINKEDIN : UN GROUPE POUR LES RECRUTEURS

L'Agglomération du Choletais, via la direction du Développement économique, a créé sur le réseau social professionnel LinkedIn un groupe destiné aux responsables RH des entreprises du territoire. Intitulé "Entreprises du Choletais, partagez pour mieux recruter", ce groupe privé a pour objectif de partager les expériences et bonnes

pratiques RH. Il permet aussi de favoriser la transmission de profils. Les publications (CV, actualités emploi, partage d'expériences...) ne sont visibles que des membres du groupe.

Comment intégrer le groupe ?

Les entreprises qui le souhaitent doivent en faire la demande à la direction du

Développement économique. Bien entendu, l'entreprise qui adhère s'engage à ne pas utiliser l'outil à des fins de promotion commerciale.

INFOS

Direction du Développement économique
02 44 09 26 30



Bealet - Vue sur le monde



Isabelle Hamel - Le cerf-volant

MOUVEMENT

L'exposition annuelle de l'Association du Choletais des Amis de la Photographie (ACAP) se tient du lundi 10 au dimanche 23 février dans la Salle des Expositions de l'Hôtel de Ville.

Les 28 photographes amateurs de l'association présentent deux photos sur un thème libre ainsi que des clichés sur le thème du "Mouvement". Pour rencontrer les artistes, rendez-vous au vernissage, mardi 11 février à 18h30 dans la Salle des Expositions de l'Hôtel de Ville, mise à disposition pour l'occasion par la Ville de Cholet.

Chasseuse d'instant

L'invitée d'honneur de l'exposition, Isabelle Hamel, expose ses photos capturées avec un Polaroid SX70. "Dans un monde de plus en plus numérisé, aseptisé et personnalisable,

elle ose mêler l'instantané, le flou et le vintage", explique Philippe Leforestier, membre de l'association. Avec dix années de passion pour la photographie, celle qui a débuté sa carrière artistique en immortalisant la ferme de ses grands-parents, ses vacances et ses voyages de jeunesse, nous présente ses photographies teintées de liberté et de mouvement.

Maintenant concentrée sur la photographie instantanée, qu'elle apprécie pour son caractère libre et non maîtrisable, Isabelle Hamel décrit son processus créatif en ces termes : "Il y a les aléas, les déceptions et soudain, la bonne surprise..."

L'exposition est doublée d'une animation pour le public qui invite les visiteurs à voter pour leurs trois photographies préférées. Après tirage au sort, trois des participants auront la possibilité de gagner leur photo préférée encadrée.

INFOS

Du lundi 10 au dimanche 23 février
Salle des Expositions de l'Hôtel de Ville
Tous les jours de 14h à 18h
Les samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h
acapcholet@gmail.com



6 FÉVRIER LE CHABADA ANGERS

KEVIN MORBY · SAN CAROL SOLO
NIGHT SHOP

7 FÉVRIER LE JARDIN DE VERRE CHOLET

MAXENSS · 54

8 FÉVRIER LA LOGE BEAUPRÉAU

LES OGRES DE BARBACK

CO-ORGANISÉ AVEC SCÈNES DE PAYS



3 AVRIL THÉÂTRE SAINT LOUIS CHOLET

ABD AL MALIK
23 / 25€

4 AVRIL THÉÂTRE FOIRAIL CHEMILLÉ

JOSMAN · VINI VICI · ZOLA
ACID ARAB LIVE

ET BIENTÔT LE RESTE DE LA PROG...

32 / 34€

NAVETTES & BUS

6€
ALLER-RETOUR

NANTES · ANGERS · LA ROCHE S/YON · CHOLET · LES HERBIERS
MORTAGNE · VALLET · ANCENIS · BEAUPRÉAU · CHALONNES S/L
ST GEORGES S/L · DOUÉ LA FONTAINE · SEGRÉ · LE LION D'ANGERS
CLISSON · AVRILLÉ · TRÉLAZÉ · LES PONTS DE CÉ · MÛRS-ÉRIGNÉ

INFOS&BILLETTERIE

WWW.LESZECLECTIQUES.COM

VACANCES & FAMILLES RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

L'association Vacances & Familles de Maine-et-Loire recherche des bénévoles pour renforcer son équipe de Cholet, qui accueille les familles au camping de Ribou. Depuis plus de 50 ans, l'association favorise l'accès aux vacances pour tous et en particulier aux familles. Elle leur propose des solutions de vacances solidaires : non seulement l'hébergement et les animations sur place, mais aussi et surtout un accompagnement avant, pendant et après leur séjour.

La force de cette association tient à la mobilisation de ses bénévoles : "en effet ce sont des personnes volontaires, soutenues par les salariés, qui accueillent les familles durant les vacances, les accompagnent aux animations proposées et leur font découvrir les richesses de notre territoire", précise Morgane Lusteau, Animatrice du réseau. Pour une famille, ne pas partir en vacances est souvent synonyme de solitude, de repli sur soi et de perte de confiance. "Les vacances permettent au contraire de s'évader et de resserrer les liens familiaux par des échanges, des rencontres et des activités collectives."

INFOS

Vacances & Familles - Antenne 49
65 rue de la Morellerie - Angers
02 41 39 95 81 - vacancesetfamilles.org

ÉLISEZ VOS AMBASSADRICES

Elles ont entre 18 et 20 ans. Elles aiment leur ville et ont envie de la représenter. Le 21 février prochain, elles seront sur scène devant près de 600 spectateurs pour tenter de décrocher l'écharpe d'ambassadrice de la Ville de Cholet. En quelques minutes, elles devront se présenter, expliquer leur projet et défiler en tenue de ville et en tenue de soirée. L'élection des ambassadrices n'est pas un concours de miss ou de beauté. Une fois élues, elles sont invitées à près de 300 événements. Une occasion de rencontrer des personnalités locales, élus, chefs d'entreprise, mais aussi de s'ouvrir de nouveaux horizons et surtout de défiler sur leur propre char lors du Carnaval ! C'est Cholet Événements qui organise cette élection. La soirée se déroulera à la Salle des Fêtes vendredi 21 février à 20h30. L'entrée est gratuite, sur réservation. Les places sont à retirer dès le 3 février, au siège de Cholet Événements.

INFOS

Cholet Événements
Salle des Fêtes – Esplanade de la Grange
02 41 62 28 09



IL EST OÙ LE PETIT ?

Ils seront 4 000 compétiteurs à vouloir s'en approcher au plus près pendant le 32^{ème} National à Pétanque du 13 au 16 février 2020 au Parc des Expositions de la Meilleraie.

Soutenu par l'Agglomération du Choletais, le National à Pétanque est un événement sportif qui fait référence dans son domaine, un passage obligé pour être qualifié aux Masters de 2021. Alors les équipes viennent de loin, postulent dès l'ouverture des inscriptions pour pouvoir s'affronter sur les terrains aménagés pour la circonstance.

Le National à Pétanque est depuis des années une véritable institution tant par le niveau des compétiteurs amateurs, semi-professionnels, du niveau régional à international, que par le nombre de triplettes qui s'inscrivent. 4 000 boulistes viennent défendre leur chance sur les 110 terrains de jeu où l'adresse, la patience, la stratégie seront les qualités exigées pour poursuivre l'aventure. Et le public n'est pas en reste, puisque plus de 7 000 spectateurs sont attendus. "Dans les nationaux indoor, Cholet est incontournable. Certains attendent 10 ans avant de pouvoir y participer" indique Patrick Croizer, Président de Cholet National Pétanque. La compétition ouverte le jeudi aux clubs du

secteur Mauges (23 clubs) et aux équipes des villes voisines, montera en puissance au fil des jours pour voir évoluer parmi les équipes prétendantes aux finales, une dizaine d'un niveau européen et mondial. La présence de Flavien Sauvage, champion du monde junior en titre, est confirmée. Celui-ci ne sera pas le seul puisque parmi les joueurs présents en février, quelques-uns ont déjà reçu le sacre (Christian Fazzino, Damien Hureau, Bruno Rocher, Julien Lamour). À noter la participation dimanche au concours féminin de Céline Lebosse (club de Tiercé) championne d'Europe 2019.

L'organisation fait un carreau

Fort de 32 ans d'expérience, le Comité d'organisation composé de 25 membres s'est réuni début septembre pour lancer l'édition 2020. Les commissions ont entamé leur travail dès cette période. 185 bénévoles, issus des clubs du secteur Mauges, se répartissent les tâches qui les emploieront pendant 9 jours, bien au-delà du temps de

la compétition. Car à l'aide des services techniques de la Ville de Cholet, il faut préparer le Parc de la Meilleraie, monter les stands, aménager les terrains puis pendant la compétition, accueillir les équipes et le public, arroser les terrains de jeu, servir au bar, animer la tombola, modifier les terrains en fonction de l'évolution de la compétition et après le temps fort consacré à la pétanque, tout nettoyer, remettre en ordre le Parc de la Meilleraie mis à disposition par l'Agglomération du Choletais.

INFOS

du 13 au 16 février
Parc des Expositions de la Meilleraie
Entrée gratuite sauf pour les 1/4, 1/2 et finales du dimanche (5 €)

Programme sur cholet.fr

INVITATION

Valable le jour de votre choix, pour une personne.
Permettant l'entrée gratuite.



SALON HABITAT & JARDIN

CHOLET | 28 FÉV. AU
PARC-EXPO | 1^{ER} MARS



www.salonhabitat.net

Vendredi, Samedi et Dimanche 10h - 19h
Entrée 4 € - Gratuit pour les moins de 15 ans



HABITAT ET JARDIN

Du 28 février au 1^{er} mars, le Parc des Expositions de la Meilleraie accueille le Salon Habitat & Jardin. Cette 3^{ème} édition est l'occasion pour les 150 professionnels de l'habitat et du jardin présents de conseiller les 15 000 visiteurs attendus durant ces 3 jours. Un rendez-vous incontournable pour les habitants du territoire à la recherche d'idées pour leurs projets, désireux de découvrir et d'adopter les nouvelles tendances.

Le jardin, pièce à vivre

Longtemps considérés comme des espaces dédiés à la valorisation de son habitation, le jardin et la terrasse sont devenus de véritables espaces de vie pour recevoir sa famille, ses amis et pour se ressourcer. Désormais, les Français veulent optimiser l'espace et aménager avec style cet havre de paix au même titre que les autres pièces de la maison.

À l'arrivée des beaux jours, chacun guette l'instant où tables et chaises colorées, transats et barbecues pourront reprendre place sur les terrasses et trôner à côté du potager, des fleurs, voire de la piscine ou du spa... Construction, rénovation, ameublement, paysagistes, tous se sont donné rendez-vous au Salon Habitat & Jardin. Au gré des allées, les visiteurs pourront comparer les offres et les solutions et trouver l'accompagnement adéquat pour donner vie à tous leurs projets.

INFOS

Du 28 février au 1^{er} mars
10h - 19h

Parc des Expositions de la Meilleraie
salonhabitat.net/cholet-mars

POURQUOI

UTILISER LE HANDI-PASS ?

Dans la continuité du label Handi-bienveillant, le Handi-pass, présenté lors du 9^{ème} Forum esCAPade, est un nouvel outil mis à la disposition des personnes en situation de handicap, qui a vocation à être un facilitateur, un moyen de se faire comprendre et de communiquer plus facilement.



soumises aux commerçants et de les modifier ou de les compléter, si nécessaire. Ce n'est qu'après cette période de test que le Handi-pass sera plus largement diffusé aux personnes en situation de handicap. Elles pourront alors le retirer au service Animation sociale et familiale de la Ville de Cholet ou auprès des associations auxquelles elles adhèrent. Il leur sera alors proposé une aide pour choisir les cases les plus appropriées.

LE GROUPE DE TRAVAIL

Composé d'élus en charge du handicap et de représentants d'associations de personnes en situation de handicap, l'objectif du Groupe de Travail pour la Promotion de la Personne Handicapée (GTPPH) est de sensibiliser la population à la diversité des handicaps et de lutter contre la méconnaissance, source de préjugés et d'exclusion.

Le label Handi-bienveillant

Initié par les membres du GTPPH de la Ville de Cholet en 2017, auxquels ont été associés les élus délégués au Commerce et les associations de commerçants de Cholet, le dispositif de labellisation des commerces "Handi-bienveillant" vise à valoriser les commerçants qui, au-delà des contraintes réglementaires d'accessibilité de leurs locaux, s'engagent à prendre en compte les besoins et les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap.

À ce jour, 150 commerçants de Cholet peuvent apposer sur leur vitrine, le label qui leur a été décerné.

INFOS

Service Animation sociale et familiale
24 avenue Maudet, 3^{ème} étage du Pôle social
02 72 77 22 10

Pour mémoire, le label Handi-bienveillant s'adresse aux commerçants choletais qui s'engagent à prendre en compte les difficultés rencontrées par leurs clients en situation de handicap. En prolongement de ce dispositif, les personnes en situation de handicap pourront se munir d'un pass plastifié, doté d'un volet papier intérieur modifiable, sur lequel figurent, de manière explicite, leurs besoins spécifiques, préalablement cochés, afin d'être accompagnés dans les commerces de Cholet. L'ensemble du dispositif est rédigé en "FALC" : facile à lire / facile à comprendre. Il s'agit là du principal outil permettant l'accessibilité des personnes en situation de handicap mental et que la Ville de Cholet souhaite utiliser.

simples et précises, classées en 3 catégories (matérielles, orales, physiques) expriment la difficulté liée au handicap.

On trouve, par exemple :

- siège à disposition ;
- éclairage pour écrire ;
- parler lentement ;
- j'ai besoin de temps, pouvez-vous m'écouter ?
- prendre les objets à ma place ;
- m'aider à compter l'argent...

Autant de locutions concises qui permettent une entrée en matière face à la difficulté de se comprendre.

Testé pour être validé

Le dispositif est testé par quelques personnes en situation de handicap, rencontrées lors du Forum esCAPade. Cette phase préliminaire a pour but de vérifier la pertinence des propositions

Afin de permettre aux commerçants de s'adapter, une simple phrase d'introduction : "Bonjour, j'ai besoin d'accompagnement... Merci !", puis quelques suggestions d'aides

LAISSEZ-VOUS SURPRENDRE



Cholet et son agglomération regorgent de richesses communes ou insoupçonnées. Réputée terre de sports, terre d'entreprises, qualifiée d'attractive, de dynamique, de familiale... notre agglomération est à re-découvrir pour notre plus grand plaisir. Laissez-vous séduire, laissez-vous surprendre !

LA PUBLICATION A GÉNÉRÉ :

30 895
PERSONNES TOUCHÉES

13 550 VUES

1 193 J'AIME

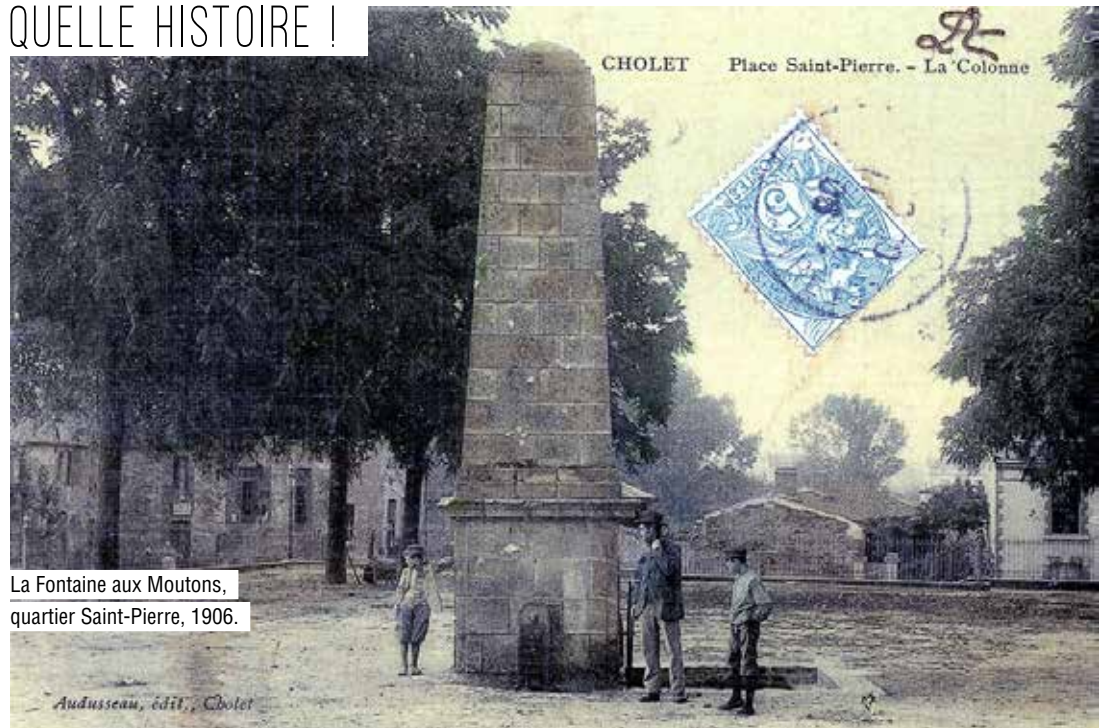
228 PARTAGES



@choletagglo

Rejoignez-nous !

QUELLE HISTOIRE !



La Fontaine aux Moutons, quartier Saint-Pierre, 1906.

L'ALIMENTATION DE LA VILLE EN EAU POTABLE

L'eau est un élément essentiel à la vie humaine. Encore faut-il, pour la consommation, que l'eau soit potable...

Les cartes anciennes montrent une ville traversée par l'eau. Au sud, la rivière de la Moine qui apparaît dans les premiers écrits au XI^{ème} siècle sous le nom de "Fluviolus Meduana" (la rivière qui partage) ; au centre, le ruisseau de Pineau, qui sépare le bourg de Saint-Pierre de celui de Notre-Dame et, à l'est, le ruisseau de Montroude. L'alimentation en eau s'effectue à partir des puits publics, peu nombreux. La Fontaine des Calins, le Puits de l'Aire ou la Fontaine Grand Pin existent dès le Moyen Âge. Au XIX^{ème} siècle, il y a environ 20 puits publics, un nombre dérisoire ramené au chiffre de la population. L'alimentation en eau potable est donc un souci récurrent de la Municipalité. L'absence d'égout, la pollution industrielle, les besoins en eau des blanchisseries aggravent le problème. La captation de l'eau potable du Puy Saint Bonnet date du XIX^{ème} siècle (captage de La Ragasse puis de La Rucette), "quand les puits qui servent à l'alimentation de la population sont corrompus par suite des infiltrations provenant

des fosses d'aisance... et que des cas de fièvres typhoïdes se manifestent". L'eau des étangs est utilisée pour les besoins autres qu'alimentaires. L'été, les sécheresses sont chroniques et le service d'eau doit régulièrement rationner les habitants. En 1943, la restriction impose la consommation de deux mètres cubes d'eau par personne par trimestre, toute consommation supérieure entraînant pour l'indélicat "une fermeture du branchement pendant une période égale à celle correspondant à la quantité consommée en trop". Pour résoudre le problème de l'alimentation en eau potable, les élus vont progressivement préférer le traitement des eaux stockées (barrages de Ribou en 1958 et du Verdon en 1979). Les bornes fontaines d'eau potable sont supprimées dans les années 60. Les étangs qui alimentaient les industries sont désormais dévolus aux loisirs et à la promenade.

Sources : **Mémoire de Philippe Simon**, *L'eau, élément de mémoire et de cohérence.*

À QUOI ÇA SERT
UN BARRAGE ?

Un barrage sert à retenir l'eau d'un fleuve ou d'une rivière qui s'écoule jusqu'à lui et à contrôler la quantité d'eau qui se déverse après lui. Mais pourquoi construit-on des barrages ?

Ces édifices peuvent servir à dévier une partie d'un cours d'eau pour irriguer les cultures ou à protéger les habitations des risques d'inondation lorsque le fleuve ou la rivière sur lequel il est construit entre en crue à cause de fortes pluies. Dans ce cas, la construction retient le trop-plein d'eau jusqu'à la fin des intempéries. Puis les vannes s'ouvrent et le réservoir se vide petit à petit.



Eau potable ou électricité

D'autres barrages laissent l'eau retenue s'accumuler jusqu'à ce qu'un lac se crée. Cette réserve est utilisée comme une immense citerne dans laquelle on puise en période de sécheresse. Enfin, certains barrages servent à produire de l'électricité, avec l'installation d'une centrale hydro-électrique à proximité.



Sous haute surveillance

Leur solidité est surveillée chaque jour pour éviter qu'une rupture ne mette en danger les populations vivant en contre bas. Les ingénieurs travaillent à rendre les barrages plus respectueux de l'environnement et plus sûrs pour les gens.



Ribou et le Verdon

Le savais-tu ?

À Cholet, nous avons 2 barrages. Celui de Ribou, construit en 1958, et celui du Verdon, construit en 1979. Ils servent tous les deux à :

- produire l'eau potable pour les habitants de Cholet, La Tessoualle, Le Puy Saint Bonnet et Saint-Christophe-du-Bois ;
- fournir un débit minimum à la rivière La Moine en période sèche ;
- irriguer les terres agricoles depuis les lacs de Ribou et du Verdon.

CHOLET PASSION

LA CULTURE PARTOUT ET POUR TOUS

"La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert" indiquait André Malraux en 1959, à Athènes, lors de son Hommage à la Grèce.

Une politique culturelle se doit d'être audacieuse, inventive, accessible. Il ne s'agit plus seulement de transmettre la connaissance et de diffuser les œuvres, mais aussi de partager activement le processus artistique et les savoirs.

Elle doit faire en sorte que chacun puisse se l'approprier mais aussi soutenir la création, diffuser les œuvres et les savoirs, conserver et valoriser le patrimoine, transmettre, former et partager.

Essentielle à la cohésion du territoire, l'action culturelle rayonne bien au-delà de son périmètre.

La politique culturelle de la Ville de Cholet s'affiche en ambitions qui se déclinent en objectifs clairs, en actions concrètes et en moyens.

Des enjeux majeurs se dessinent dans la politique culturelle menée par la Majorité : intégrer l'art et le savoir pour, avec et par les Choletais à l'échelle du territoire.

À l'image de la vie et de la ville, la culture à Cholet irrigue et accompagne les secteurs de la jeunesse, de la vie associative, de la vie des quartiers et de la diversité sociale et culturelle.

L'éducation artistique et culturelle constitue une autre priorité. Sensibiliser les petits Choletais durant leur enfance est une responsabilité, car c'est leur donner les outils pour appréhender le monde, l'interroger.

L'actualité culturelle choletaise est foisonnante, grâce à la diversité des types d'établissements culturels présents sur le territoire et à l'offre culturelle qu'ils proposent.

C'est ainsi que le Musée d'Art et d'Histoire a inauguré en 2017, en lien avec la famille de l'artiste, une salle entière dédiée à François Morellet, peintre, graveur, sculpteur natif de Cholet, mondialement reconnu. Notre ville

possède la plus grande collection en région des œuvres de ce grand artiste.

La salle qui lui est consacrée trouve sa place dans un parcours riche et diversifié présentant l'abstraction géométrique. Son ampleur est telle que le Musée d'Art de Cholet reçoit régulièrement des dons de la part d'artistes ou de collectionneurs, français ou étrangers, qui ont identifié la grande spécificité du musée de Cholet en la matière.

Par ailleurs, des contacts sont établis entre le Musée, l'École d'Arts du Choletais et la famille de l'artiste décédé, pour mettre en place des résidences d'artistes s'inscrivant dans la lignée du travail de François Morellet.

Événement incontournable de l'année, la Folle Journée en région est organisée par le Centre de Réalisations et d'Études Artistiques (CREA), dirigé par René Martin, et soutenue par la Région des Pays de la Loire. Au-delà de la programmation musicale, le succès, jamais démenti depuis 2003, est également à mettre au compte de la qualité des équipements culturels choletais tels que le Théâtre Saint-Louis et l'auditorium Jean-Sébastien Bach et à la collaboration fructueuse avec le Conservatoire.

Dans le domaine du théâtre, le Festival des Arlequins est en effet reconnu dans le milieu du théâtre amateur. Les troupes viennent de toute la France pour se produire devant un public toujours nombreux (autre spécificité des Arlequins – 400 personnes / jour contre 30 à 50 au Festhéa de Nantes). Il récompense aussi les meilleures troupes amateurs par des bourses significatives (plus de 4 500 € au total), et de plus, permet à de jeunes comédiens de présenter leur travail lors d'un temps fort quotidien intitulé "Le Tour de Chauffe" au Jardin de Verre.

Cette année marquera le retour du Hotmilk Break Battle, en mars prochain, au calendrier des rencontres françaises de danse hip hop. Cette compétition a toujours été largement soutenue par la Ville avec notamment la mise à disposition

du Jardin de Verre, l'aide à l'organisation pour l'accueil et le logement de breakers qui viennent parfois de très loin, de Russie par exemple, et une aide financière.

Par ailleurs, la Ville de Cholet veille sur son patrimoine comme en témoignent les travaux de rénovation de l'église Notre-Dame et du Sacré-Cœur contribuant à son attractivité en lien avec son époque, dans le respect du passé. Notre patrimoine est le socle de l'identité, de l'histoire de notre ville, qu'il convient de continuer à préserver, à valoriser et à transmettre aux générations futures.

L'Agglomération du Choletais (AdC) s'emploie aussi à mailler le territoire par un soutien aux 24 bibliothèques du territoire en réseau, la carte unique, la création du Festival Colombine, pour présenter le spectacle vivant dans les communes du territoire, partenariats avec 3 écoles de musique associatives du territoire rural pour favoriser les liens avec le Conservatoire. Tout habitant de l'AdC, quel que soit l'endroit où il habite, doit accéder, dans les mêmes conditions, à une offre culturelle riche, diversifiée et de qualité.

Par ailleurs, la Collectivité propose des spectacles diversifiés et accessibles. La saison propose en effet toutes les composantes du spectacle vivant : théâtre, danse, spectacles de divertissement, musiques, voix, sans oublier les arts du cirque et arts croisés... Le jeune public, voire très jeune public, n'est pas oublié puisqu'une programmation lui est spécifiquement dédiée. La programmation tient aussi compte des attentes du public scolaire et notamment des classes théâtre.

La politique culturelle conduite par la Majorité est destinée à être pour tous et partout à Cholet pour que tous les Choletais puissent profiter de ce que la Culture a de plus beau à offrir.

Soyez-en assurés.

L'équipe Cholet Passion

sociaux. Au-delà des a priori apportons un soutien massif au festival de la BD engagée. Engagée ou pas c'est un des festivals de bande dessinée les plus remarquables en France. Valorisons nos artistes locaux. Nous l'avons déjà dit et écrit : il faut à Cholet un espace dédié à François Morellet présentant bien sûr ses œuvres mais allant au-delà en en faisant le lieu de référence de l'abstraction géométrique. Pour ne prendre qu'un seul exemple, la ville de Rodez' avec moins de 25 000 habitants' a su consacrer un musée à Pierre Soulages. A Cholet et dans son agglomération, peu de monuments remarquables. En revanche, notre territoire

se signale par nombre d'entreprises renommées. Développons et structurons le tourisme industriel en partenariat avec les acteurs économiques. Dans le même temps, remédions à la fracture qui s'installe entre ruraux et urbains. Participons à la découverte de nos exploitations agricoles et profitons-en pour promouvoir nos produits. Toutes ces démarches demandent au final peu de moyens. En revanche, elles peuvent apporter beaucoup à la notoriété de notre territoire.

Un nouvel élan pour Cholet

L'OBJET



VÉHICULE 100 % ÉLECTRIQUE

La Ville de Cholet et l'Agglomération du Choletais investissent dans l'électrique, avec l'achat de deux véhicules électriques. La Collectivité s'engage donc un peu plus pour la préservation du cadre de vie de ses habitants.

Une évolution prudente

Deux utilitaires sont affectés au service "Courrier" et au service "Propreté Voiries". D'une autonomie optimale de 270 km en moyenne, ces véhicules siglés ne font pas de bruit et n'émettent pas de CO₂. Ils effectuent principalement de petits trajets dans Cholet. "Il s'agit d'une évolution, pas d'une conversion. Aujourd'hui, l'utilisation du mode électrique ne peut pas s'adapter à toutes les activités. Nous étudions la faisabilité en fonction du plan de renouvellement de notre parc de véhicules", explique Gilles Bourdoux, Maire de Cholet et Président de l'Agglomération du Choletais. "Se pose également la question du recyclage des batteries, sur lequel nous n'avons pas suffisamment de recul à ce jour."

Bonus écologique

Le montant de cet investissement s'élève à 32 800 €. "Nous avons un bonus écologique de 6 000 € par véhicule", précise Jean-Michel Jeanneteau, Directeur du Centre Technique Municipal.

La Ville et l'Agglomération réfléchissent ensemble aux nouveaux modes de déplacement, plus respectueux de l'environnement et du cadre de vie. De son côté, Choletbus a testé cet été des bus électriques et propose depuis la mi-novembre un service de location de vélo à assistance électrique.

INFOS
choletbus.fr

RECHARGEZ LES BATTERIES

Depuis 2017, en partenariat avec la Ville, le Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire (Sieml) installe des bornes de recharge pour véhicules électriques à Cholet. Accessibles 24h/24 et 7j/7, ces bornes permettent la recharge simultanée de deux véhicules.

Les bornes sont situées notamment : parking Coignard, rue de l'Hôtel de Ville, rue du Bourg-Baudry, rue des Sabotiers, avenue de la Marne, boulevard Delhumeau-Plessis, place du 77^{ème} Régiment d'Infanterie, rue de l'Aubance...

Informations et cartographie : sieml.fr/smilemobi

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
02 72 77 20 00
contactville@choletagglomeration.fr

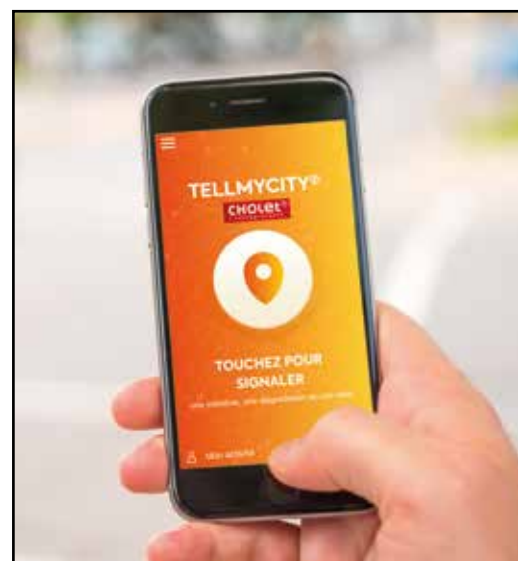
HÔTEL D'AGGLOMÉRATION
02 44 09 25 00
contactagglomeration@choletagglomeration.fr

MAIRIE ANNEXE DU PUY SAINT BONNET
02 41 56 41 76
mairie-puy-saint-bonnet@choletagglomeration.fr

cholet.fr

CHOLETmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la direction de la Communication de la Ville de Cholet / DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Michel CHAMPION / CONTACT Hôtel de Ville 49321 Cholet cedex tél. 02 72 77 20 00 choletmaginternet@choletagglomeration.fr / DIRECTION DE LA COMMUNICATION Delphine STÉPHAN / RÉDACTEUR EN CHEF Goulvenn DEBOIS / RÉDACTION Marion VEILLET - Éric BOUFFANDEAU Goulvenn DEBOIS - Nathalie LUCAS - Pauline BOUVET (stagiaire) / PHOTOS David ANDRÉ Étienne LIZAMBARD - Shutterstock / COMPOSITION Mathieu GUILLEZ RELECTURE Les Décoquilleurs / IMPRESSION ICI / DISTRIBUTION Adrexo Tiré à 33 000 exemplaires / DÉPÔT LÉGAL février 2020



Nouvelle version PRIME

TELLMYCITY®



KAZ HAWKINS



Vendredi 6 mars à 18h30

Auditorium Jean-Sébastien Bach

Samedi 7 mars à 20h30

Théâtre Saint-Louis

Infos et réservations :

billetterie.cholet.fr

La musique a sauvé la vie de Kaz Hawkins. Littéralement. Née à Belfast, Kaz Hawkins est sauvée d’une mort certaine par un policier qui la découvre égorgée dans la rue. Jeune femme perdue, violente, la musique devient alors le centre de son univers. Elle découvre le blues, le gospel, le jazz, toutes ces musiques afro-américaines pour lesquelles elle a la voix, le groove, mais aussi un talent d’écriture. Et sur scène, Kaz y est tout simplement solaire ! Pleine de vie, charismatique, elle n’a pas besoin d’en faire beaucoup pour attirer le regard et l’attention du public, qui ressort de ses concerts ému, heureux, chamboulé.

La chanteuse irlandaise donne deux concerts à Cholet, à l’occasion du festival A Cup of Blues. (lire aussi p.17)



L’AGENDA SUR CHOLET.FR

Pour toute publication dans l’agenda sur cholet.fr, contacter la direction de la Communication au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@choletagglomeration.fr

